

MISSION ARGENT DE POCHE

Vacances scolaires **Avril • Été 2026**

Tu as entre 15 et 17 ans ?

MERDRIGNAC - SAINT-LAUNEUC



Dispositif ARGENT DE POCHE COMMUNE DE MERDRIGNAC

De 15 ans à la veille des 18 ans

PHOTO D'IDENTITE

NOM :

Prénom :

Sexe (cochez) : M F

Date de naissance : -----/-----/----- Age : -----

Adresse :

.....

Téléphone : -----/-----/----- /-----/----- et/ou -----/-----/----- /-----/-----

En cas d'urgence :

.....

Mail :

Situation :

Lycéen(ne), étudiant(e) : Etablissement : Classe :

Autre (précisez) :

Pièces à joindre :

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Photocopie de l'attestation d'assuré social
- Copie d'attestation où apparaît la responsabilité civile (assurance habitation, extrascolaire...)
- Compléter l'autorisation parentale

Avoir pris note que les chantiers seront rétribués par **espèces au participant**

MES DISPONIBILITES

Cocher les cases des jours où vous êtes disponibles

VACANCES DE PRINTEMPS

Semaine 16

Lundi 13/04

Mardi 14/04

Mercredi 15/04

Jeudi 16/04

Vendredi 17/04

VACANCES D'ETE

Semaine 26

Lundi 22/06

Mardi 23/06

Mercredi 24/06

Jeudi 25/06

Vendredi 26/06

Semaine 27

Lundi 29/06

Mardi 30/06

Mercredi 01/07

Jeudi 02/07

Vendredi 03/07

Semaine 28

Lundi 06/07

Mardi 07/07

Mercredi 08/07

Jeudi 09/07

Vendredi 10/07

Semaine 29

Lundi 13/07

Mercredi 15/07

Jeudi 16/07

Vendredi 17/07

Semaine 30

Lundi 20/07

Mardi 21/07

Mercredi 22/07

Jeudi 23/07

Vendredi 24/07

Semaine 31

Lundi 27/07

Mardi 28/07

Mercredi 29/07

Jeudi 30/07

Vendredi 31/07

Le Centre Communale d'Action Sociale / Ehpad Des Genêts propose des missions d'animation et d'organisation

*Merci de nous indiquer si vous êtes particulièrement intéressé(e)s par ce domaine * OUI NON*

**Rayer la mention inutile*

INFORMATION : La répartition des jeunes se fera selon les besoins des services

ATTENTION TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

DATE LIMITE RETOUR DE CANDIDATURE LE VENDREDI 20 MARS 2026

**A faire remplir impérativement par les parents ou le tuteur légal.
En cas d'absence de cette autorisation, le dossier de pourra être pris en compte**

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur :

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel mon enfant s'engage :

- ⇒ La Commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire.
- ⇒ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- ⇒ La Commune s'engage à souscrire auprès d'une Compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers les uns par rapport aux autres.

Autorise mon enfant :

NOM :

PRENOM :

Domicilié(e) :

à participer à l'opération « Argent de poche ».

Dans le cadre des chantiers « Argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur les communes et non à des fins commerciales.

Autorise les prises de vue de mon enfant : OUI NON

Fait à -----

Le -----

Signature précédée de la mention

« Lu et approuvé »

« MISSION ARGENT DE POCHE » SUR LA COMMUNE DE MERDRIGNAC

L'opération « Argent de poche » est un dispositif qui permet à un jeune de Merdrignac ou de Saint Launeuc entre 15 et 17 ans d'obtenir une indemnité en échange de travaux dans la commune.

≈ Qui peut y participer ?

Les jeunes qui ont entre 15 et 17 ans de Merdrignac et de Saint Launeuc

≈ Comment ?

Différentes missions ont été recensées au sein des services municipaux. Ainsi, en échange de 5 missions mensuelles dans la commune, les jeunes obtiennent une indemnité versée en espèces de 15€ pour 3 heures 30 (dont une pause réglementaire d'1/2 heure). Pendant cette demi-journée, les jeunes intègrent l'équipe communale et sont encadrés par un agent ou un élu qui les accompagne dans leur mission.

Afin de respecter la réglementation du travail, les jeunes ne sont jamais amenés à prendre des risques ou à utiliser des outils motorisés.

≈ Les missions

L'entretien des espaces verts ; le nettoyage ; l'arrosage ; le désherbage manuel des parterres ; le ramassage de la tonte et des tailles de haie, le nettoyage des équipements urbains et des locaux municipaux.,

≈ Les objectifs

- Permettre au jeune d'être acteur de ses temps libres et lutter contre l'inactivité qui peut être source d'incivilité
- Permettre au jeune de contribuer à l'amélioration et au respect de son cadre de vie
- Permettre au jeune d'appréhender le monde du travail par la découverte des notions telles que le travail en équipe, la notion d'argent, les règles à respecter, les techniques de travail
- Permettre au jeune une approche de la citoyenneté au travers de temps conviviaux destinés à la discussion et au soutien dans ses démarches de projet
- Améliorer les échanges entre jeune et adulte

≈ Les démarches

Les dossiers d'inscription sont disponibles à la Mairie de Merdrignac et de Saint Launeuc et sur le site mairie-merdrignac.fr.

02 96 28 41 11 | contact@mairie-merdrignac.fr